

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

1^{re} Biennale des peintres suisses de l'étranger

1 ^{re} biennale des peintres suisses de l'étranger	3
Civisme	6
Les régions jurassiennes et l'horlogerie	8
Communications officielles:	
– Interview du ministre Max Leippert	9
– Fonds de solidarité	11
Pages locales	12-16
Aperçu sur le camp de Fribourg	17
Possibilités de travail pour les jeunes Suisses de l'étranger	20
La rente de veuve de la femme divorcée domiciliée à l'étranger	22
Le vol d'Auguste Piccard dans la stratosphère	23

Mariage d'une Suisseuse

La Suisseuse désireuse de conserver la nationalité suisse lors de son mariage avec un ressortissant étranger *doit* en exprimer la volonté par écrit, *avant le mariage*, au moyen de la formule disponible à cet effet auprès des représentations suisses à l'étranger.

Fanfare, discours, ambiance chaleureuse coiffèrent cette grande première.

Nos artistes suisses, venus des 4 coins du monde, furent vraiment à l'honneur ce jour-là, soutenus par un prestigieux comité de patronage, une foule d'amis et un nombreux public venus de Suisse et de l'étranger pour admirer leurs œuvres, créer des contacts ou resserrer des liens d'amitié.

Après une introduction de M. Claude Mauler, président du comité d'organisation, il appartenait à M. Louis Rossier, syndic, et au président central de la Nouvelle Société Helvétique, M. René Rétornaz, de saluer les personnalités honorant de leur patronage cette première exposition suisse de nos compatriotes de l'étranger. (Liste du comité de patronage: voir annexe).

Au nom du comité d'organisation, le peintre Roland Zahnd, directeur artistique, définit le sens de cette manifestation: établir un contact avec nos compatriotes artistes à l'étranger. Il remercia les autorités compétentes pour leur appui moral.

En outre il regretta de ne pouvoir accepter dans cette première que les artistes d'expression figurative, au détriment des abstraits, des sculpteurs, etc., qui auraient certainement mérité d'être présents.

Aujourd'hui déjà, nous parlons de la deuxième Biennale 1984. Le premier jalon posé en ce 11 septembre 1982 augurant d'ores et déjà un avenir heureux. Nous souhaitons un plus large appui de nos autorités, afin que tous nos artistes dignes de ce nom puissent y participer.

M. Pierre Favre, vice-président de

l'Alliance culturelle romande, présenta ensuite les trente-sept artistes sélectionnés par le jury sous la présidence de M. Jacques-Edouard Berger. Quelqu'un a dit: «L'Art est l'expression la plus haute et la plus vivante de la vie», et l'art, comme l'humanité n'a pas de frontière. Il est surtout le seul langage universel et l'imagerie qui nous vient, ce jour, du Sénégal, de Mexico, du Pérou, de la Réunion, du Canada, d'Allemagne, de France ou de dix autres terres lointaines, s'exprime à notre contemplation par les mêmes incitations.

Au nom des artistes, M. Michel Cevey, peintre et graphiste à Francfort (Allemagne), dit le privilège de ce contact avec le public de la mère-patrie. «Cette manifestation a eu lieu dans un village parce qu'elle représente le produit d'une initiative privée. On nous a lancé un appel et nous y avons répondu. Parce que nous avons bien compris l'envergure stratégique de cet appel. Nous avons fait un premier pas pour montrer le chemin, pour appuyer cet esprit d'ini-



Christophe Turnau «Ville fantôme» (Italie)